



# SYNOPSIS EUROMED

Edition n° 176

21 mars 2002

- **Le Conseil des Ministres de l'UE chargés des affaires économiques et financières a adopté le 14 mars des conclusions selon lesquelles la solution la plus efficace pour une mise en vigueur immédiate afin de stimuler le développement du secteur privé chez les Partenaires méditerranéens consiste à mettre sur pied "un mécanisme d'investissement euro-méditerranéen renforcé au sein de la Banque européenne d'investissement (BEI)".** Ce mécanisme serait "complété par un arrangement de partenariat euro-méditerranéen, ainsi que par la création, dans la région, d'un bureau de la BEI". "Après évaluation du fonctionnement du mécanisme et eu égard aux résultats des consultations avec nos Partenaires, il conviendra d'envisager la création d'une filiale à participation majoritaire de la BEI" destinée à la région, "la décision à cet effet devant être prise après la mise en place de ce mécanisme". Le 16 mars le Conseil européen de Barcelone a salué cette décision du Conseil des Ministres de l'UE en insistant sur "l'importance vitale de la région méditerranéenne"; il a réaffirmé "sa détermination à développer le Partenariat euro-méditerranéen". Les conclusions du Conseil de l'UE se trouvent sur Internet <http://europa.eu.int> .
- **Les Ministres euro-méditerranéens du Commerce ont tenu leur deuxième réunion le 19 mars à Tolède en Espagne.** Ils ont souligné que des jalons avaient été posés pour approfondir la mise en oeuvre des accords de libre échange existants entre les Partenaires méditerranéens. Ils se sont accordés sur le principe de la participation des Partenaires méditerranéens au système paneuropéen de cumul de l'origine, en invitant les Partenaires désireux d'y prendre part à adapter leurs Accords d'association et de libre-échange respectifs dès que possible. Les Ministres ont demandé que le groupe de travail sur les services organise des réunions sectorielles en 2002 et 2003. Les Ministres ont décidé de créer un Groupe de travail sur les mesures commerciales contribuant à l'intégration régionale auquel ils ont demandé de mettre en place un plan d'action sur la facilitation des échanges et de l'investissement. Enfin, quant aux questions touchant l'OMC, ils ont mis en avant leur volonté marquée de se coordonner. Pour plus de détails voir le site [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed) .
- **Les hauts fonctionnaires du Partenariat euro-méditerranéen responsables des questions politiques et de sécurité se réuniront le 4 avril à Bruxelles et le Comité euro-méditerranéen du Processus de Barcelone se réunira le 5 avril dans la même ville.** Les deux réunions se concentreront sur les préparatifs de la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères qui se tiendra les 22 et 23 avril à Valence en Espagne. Elles évoqueront un Plan d'action dont on espère qu'il sera adopté à la Conférence. Les principaux sujets à traiter vont du renforcement du dialogue politique à la coopération régionale jusqu' au commerce et à l'intégration sud-sud en passant par le nouveau mécanisme financier pour la région méditerranéenne (voir ci-dessus). La poursuite du dialogue des cultures et des civilisations sera également discutée (voir ci-dessous), notamment la création d'une Fondation euro-méditerranéenne dans ce domaine.
- **Une réunion euro-méditerranéenne ad hoc sur le terrorisme aura lieu au niveau des hauts fonctionnaires et des experts le 27 mars à Bruxelles.** Les discussions porteront sur la coopération dans la lutte anti-terroriste. Les hauts fonctionnaires et les experts discuteront en particulier l'application des conventions internationales contre le terrorisme et de la Résolution n° 1373 du Conseil de Sécurité de l'ONU, notamment en ce qui concerne la prévention du financement du terrorisme.
- **Le Mémoire relatif au Programme indicatif national (PIN) pour 2002-2004 a été signé à Tunis le 18 mars par le Ministre tunisien de la Coopération internationale et des investissements extérieurs Fethi Merdassi et par le Chef de Délégation de la Commission européenne Robert Houlston.** Le PIN tunisien prévoit un montant indicatif total de € 248,6 millions de financements MEDA.
- **Une conférence sur le Dialogue interculturel se déroule les 20 et 21 mars à Bruxelles à l'initiative du Président de la Commission européenne Romano Prodi et de la Commissaire européenne à l'Education et à la Culture, Viviane Reding.** Au nombre des participants on compte des universitaires et des responsables religieux, dont beaucoup sont originaires des Partenaires méditerranéens, ainsi que des membres du Parlement européen. Des informations complémentaires se trouvent sur Internet <http://europa.eu.int/rapid/start/cgi> .
- **Le Groupe de travail sur la Coopération industrielle euro-méditerranéenne se réunira le 26 mars à Bruxelles.** Les discussions seront centrées sur la préparation de la quatrième Conférence des Ministres euro-méditerranéens de l'Industrie qui se tiendra le 10 avril à Malaga en Espagne. L'état de mise en oeuvre des projets régionaux de coopération dans le domaine de la coopération industrielle sera également évoqué.
- **La Troisième rencontre méditerranéenne de recherche sociale et politique de l'Institut Universitaire Européen se déroule du 20 au 24 mars à Montecatini Terme et à Florence, en Italie.** La réunion est organisée par le Programme méditerranéen du Centre Robert Schuman pour les Etudes Approfondies et elle réunit quelque 210 érudits du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Europe et d'autres régions du monde. La page Internet de la réunion se trouve sur le site <http://www.iue.it/RSC/MED/meeting2002/Welcome.html> .

REALISE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE (DG EUROPEAID OFFICE DE COOPERATION)

SITE INTERNET : [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed)

E-MAIL : [europaaid-euromedinfo@cec.eu.int](mailto:europaaid-euromedinfo@cec.eu.int) - TEL: (+32-2) 295.29.77 &295.40.96

Le Synopsis est sur Internet: [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed/publication.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm)



# SYNOPSIS EUROMED

Edition n° 176

21 mars 2002

## PROGRAMME INDICATIF NATIONAL DE LA TUNISIE

Les principales priorités en termes de financement sont le Programme de transition économique qui englobe la IVe facilité d'ajustement structurel - € 78 millions, le programme de modernisation industrielle - € 50 millions, le programme de modernisation de l'enseignement supérieur - € 48 millions, et la modernisation judiciaire - € 30 millions. Les autres priorités sont la modernisation des ports - € 20 millions, les mesures d'accompagnement de l'Accord d'association - € 15 millions, la participation tunisienne au programme Tempus de coopération universitaire - € 4 millions, ainsi que le soutien aux médias - € 2,15 millions - et à la société civile - € 1,50 million. Le Document de stratégie du pays pour 2002-2006 et le PIN de la Tunisie sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne: [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/tunisia/intro/index.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/tunisia/intro/index.htm)

## PLUS DE COOPERATION INDUSTRIELLE POUR LA ZONE DE LIBRE ECHANGE

Dans un document de travail approuvé le 14 mars en vue de la quatrième Conférence des Ministres euro-méditerranéens qui se tiendra les 9 et 10 avril à Malaga en Espagne, la Commission européenne demande aux partenaires des deux rives de la Méditerranée de renforcer la coopération industrielle pour préparer la zone de libre échange prévue pour 2010. L'amélioration de la coopération industrielle pourrait rehausser la capacité concurrentielle des entreprises méditerranéennes sur un marché plus vaste, estime la Commission. Parmi les suggestions présentées dans le document, on peut citer le rapprochement par rapport aux politiques de l'UE en matière de normes, de réglementations techniques et de procédures d'évaluation de la conformité, ainsi que la création d'un environnement favorable à l'innovation industrielle. Le document complet peut être obtenu sur demande: [Jean-Pierre.Bou@cec.eu.int](mailto:Jean-Pierre.Bou@cec.eu.int).

## LE COMMERCE EURO-MEDITERRANEEN EN CHIFFRES

En 2001 l'UE a réalisé 7,1% de son commerce extérieur total avec les Partenaires méditerranéens. Entre 1995 - début du Processus de Barcelone - et 2001, les importations de l'UE se sont accrues de 110% tandis que les importations de l'UE en provenance des Partenaires ont augmenté de 49%. La Turquie, Israël et l'Algérie ont représenté ensemble l'an dernier plus de 60% du commerce UE-Méditerranée; parmi les Etats membres de l'UE, l'Allemagne, la France et l'Italie ont également représenté 60% de ces échanges. Ces chiffres et bien d'autres ont été publiés par l'Office statistique de l'UE - Eurostat - le 15 mars. Ils sont disponibles sur le site Internet d'Eurostat: <http://europa.eu.int/comm/eurostat>.

## NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION EUROMED SUR L'ENERGIE

Le Réseau euro-méditerranéen de formation en politique énergétique, financé par MEDA, publie désormais une "Project Newsletter", qui ne traite pas seulement du réseau lui-même, mais également des questions énergétiques dans la région méditerranéenne en général. Le point de contact du projet est l'Université technique nationale d'Athènes (EPU-NTUA) - Tél:+30 10 772 3553, 3583 - fax+30 10 772 3550 - E-mail: [mednet@epu.ntua.gr](mailto:mednet@epu.ntua.gr) - site Internet: <http://mednet.epu.ntua.gr>.

## SEMINAIRE UE-MAGHREB: DES RECOMMANDATIONS POUR LES FEMMES

Il faudrait développer une stratégie de communication sur les droits des femmes en Algérie, au Maroc et en Tunisie, selon les participants au Séminaire sur "Citoyenneté et capacité de développement des femmes", organisé les 16 et 17 mars à Tunis. Parmi les autres recommandations présentées, on peut citer: assurer la formation des femmes dans une démarche d'égalité des chances et développer des échanges entre les femmes afin de valoriser leurs capacités et compétences, notamment par l'emploi des nouvelles technologies. Le Séminaire était organisé au sein d'un projet entrant dans le cadre de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet: <http://www.imednet.it>.

## UNE LETTRE D'INFORMATION PUBLIEE PAR UN RESEAU D'ARCHIVES TELE

Le Réseau 'CapMed' des archives des télévisions publiques de la Méditerranée, soutenu par MEDA, a récemment commencé la publication d'une lettre d'information appelée "CapMed News", dont le prochain numéro sera sur Internet. Le projet CapMed, qui a pour but de préserver et de restaurer les archives des chaînes de télévision de la plupart des Partenaires méditerranéens dans le cadre du Programme régional Euromed Audiovisuel, devrait ouvrir un site Internet le mois prochain. Le projet CapMed est coordonné par l'Institut national - français - de l'audiovisuel (INA).

**Attention:** Le prochain numéro du Synopsis Euromed sortira le 4 avril.

REALISE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE (DG EUROPEAID OFFICE DE COOPERATION)

SITE INTERNET : [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed)

E-MAIL : [europaaid-euromedinfo@cec.eu.int](mailto:europaaid-euromedinfo@cec.eu.int) - TEL: (+32-2) 295.29.77 & 295.40.96

Le Synopsis est sur Internet: [http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed/publication.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm)